



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE



**À l'attention de mesdames et messieurs les
directrices et directeurs d'établissements de
santé de Nouvelle-Aquitaine**

Objet : participation à l'appel à projets 2017 Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine

L'État représenté par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), par l'Agence Régionale de Santé (ARS), et la Région, considèrent le développement des arts et de la culture dans les établissements de santé et médico-sociaux comme une mission ressortant de l'intérêt général, et souhaitent affirmer une politique Culture et Santé conjointe sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Dans ce cadre, sera prochainement signée une convention Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine 2017-2019 qui a pour ambition de créer une dynamique de réseau et une logique de partenariat sur son territoire, pour répondre aux priorités de solidarité et d'équité territoriale poursuivies par chacune des institutions partenaires.

Dans la continuité des précédentes conventions régionales, un appel à projets Culture et Santé est lancé sur le territoire régional de Nouvelle-Aquitaine au titre de l'année 2017. Il complète les outils et les dynamiques développés sur tout le territoire pour tisser une politique culturelle à destination des usagers, des personnels et des familles des établissements de santé et médico-sociaux.

L'appel à projets 2017 s'adresse aux établissements sanitaires de la Nouvelle-Aquitaine qui s'engagent dans une politique culturelle active, et souhaitent développer un ou plusieurs projets en 2017, en partenariat avec des acteurs culturels et artistiques professionnels de la région. Les partenaires accompagneront notamment les projets qui démontrent l'implication des personnels et des patients dans leur élaboration et réalisation, valorisent l'ouverture de l'établissement sur son environnement immédiat, et font preuve de créativité et de renouvellement par rapport à des projets antérieurs.

Cet appel à projets Culture et Santé 2017 marque, à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, l'engagement des trois partenaires dans une politique commune d'accès à la culture au sein des établissements de santé.